

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES DOUANIERS DE LONS LE SAUNIER SAISSENT PRES DE 250 KG D'HERBE DE CANNABIS

Besançon, le 26 octobre 2023

Le 3 octobre, en contrôle de nuit sur l'autoroute A36, les agents de la brigade des douanes de Lons-le-Saunier (39) ont procédé au contrôle d'un poids-lourd espagnol dont le chauffeur déclare transporter des copeaux de bois conditionnés en big-bags à destination de la Pologne.

Sur cet axe routier sensible en matière de stupéfiants, les douaniers choisissent d'approfondir le contrôle et de vérifier le contenu du chargement, sac après sac.

Ils découvrent ainsi que plusieurs big-bags contiennent en réalité de l'herbe de cannabis. Ce sont **près de 250 kg d'herbe de cannabis qui sont alors saisis, d'une valeur estimée à 2,5 millions d'euros à la revente.**

Les douaniers ayant également découvert 2 680 € en espèce, la somme a été saisie au titre du blanchiment douanier.

Le chauffeur a été placé en retenue douanière avant d'être remis aux services du Peloton motorisé de Courlaoux sur les consignes du Parquet de Lons-le-Saunier.

Jugé ce 26 octobre dans le cadre d'une comparution immédiate par le Tribunal judiciaire de Lons-le-Saunier, le chauffeur routier a été déclaré coupable des infractions reprochées et condamné à **2 ans d'emprisonnement ferme, 5 ans d'interdiction du territoire français et à une amende douanière de 1 million d'euros.** En outre, l'ensemble routier et la somme découverte ont été confisqués par la justice.

Cette constatation témoigne de l'engagement des services douaniers dans la lutte contre les stupéfiants. **En 2022, près de 5,4 tonnes de produits stupéfiants ont été saisis par les douaniers en Franche-Comté.**



Crédit : Douanes françaises

Contact presse :

Direction régionale des Douanes de Besançon, Yasmina POMATHIOS – 06 07 98 38 71